



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 51122

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la situation des sages-femmes dans notre pays. Ces personnels qui constituent le pilier de la périnatalité demandent une meilleure reconnaissance de leur profession. Aujourd'hui, il s'agit de la seule filière médicale non universitaire et seules trois années d'études sont reconnues aux sages-femmes. Il désire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51122

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2009, page 5279

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)